

DVC 2561A (M893). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris le 26/2/2021.

Datation : ca 375-325 : les nouvelles normes orthographiques sont assimilées. Style pseudo-stoichèdon du IVe s., sans traces d'évolutions postérieures.

ἦ δ' ἄλλοι(?)
[μ]είνας

ἄλλοι DVC Lhôte : ἄλλ[ο]θι *dubitanter* Carbon
[μ]είνας DVC

(Le consultant demande) s'il (ferait mieux) d'habiter ailleurs.

ἄλλοι semble être un hapax correspondant à ἄλλει « ailleurs » attesté à Mégare et à Delphes. Il s'agit d'anciens locatifs, et ἄλλοι/ἄλλει serait parallèle à οἴκοι/οἴκει, sauf s'il faut lire simplement ἄλλ[ο]θι, ce qui n'est pas impossible. Seule une contre-autopsie pourrait trancher.

On ne peut pas traduire μείνας par « rester », pour d'évidentes raisons de logique. Du reste, le sens précis d'« habiter » n'est attesté que chez Polybe, mais j'ai déjà entendu, dans le midi de la France, *Où restes-tu ?* pour *Où habites-tu ?* Il est donc impossible de savoir si le consultant envisage simplement de déménager, ou d'émigrer, cf. 2554B εἶ ἐν τῷ Θ[ο]υρία μὲν᾽.

Un certain nombre de questions oraculaires commencent par un δὲ en seconde position, ce qui semble illogique. Pourtant, les *Helléniques* de Xénophon commencent par μετὰ δὲ ταῦτα, parce qu'implicitement, Xénophon prend la suite de Thucydide. Il en va de même à Dodone, où les consultants suivent le fil de leurs cogitations.